

LE 7 DÉCEMBRE 2011

LES LENDEMAINS DU CONSEIL

VOLUME II. NUMÉRO 4

Faits saillants de la séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Patriotes, tenue le mardi 6 décembre 2011.

- Les membres du Conseil ont accueilli mesdames Isabel Godard et Carole Vigneault, commissaires-parents, réélues par les membres du Comité de parents pour un mandat d'un an. Toutes deux siègent au Conseil des commissaires et au Comité exécutif de la CSP.
- Afin de combler un poste à la Direction générale, laissé vacant depuis la nomination de monsieur Joseph Atalla au poste de directeur général, le Conseil des commissaires a procédé à la nomination de monsieur Patrick Mendes au poste de directeur général adjoint, et ce à compter de janvier 2012.

Détenteur d'une maîtrise en administration scolaire de l'Université de Montréal, M. Mendes est un gestionnaire d'expérience dans le milieu de l'éducation, dans lequel il fait carrière depuis plus de 25 ans, d'abord en tant qu'enseignant, directeur d'école secondaire et depuis 2007, comme directeur du Service de l'organisation scolaire et du transport scolaire à la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

- Le Conseil des commissaires a résolu d'appuyer la candidature de l'agglomération de Longueuil pour la tenue de la Finale des Jeux du Québec - été 2014.
- Considérant la tenue d'une consultation publique portant sur le projet IDTIC et entraînant la modification des cycles ou parties de cycles dispensés par l'école secondaire du Grand-Coteau à compter de l'année scolaire 2012-2013;

Considérant la séance publique d'information du 12 octobre 2011, l'audience publique du 9 novembre 2011, l'analyse des avis et commentaires transmis à la CSP par les différents instances, groupes ou individus ainsi que l'étude du dossier et la recommandation unanime du comité de consultation;

Les membres du Conseil ont résolu d'approuver l'ajout progressif d'un maximum de 3 groupes d'élèves en 4° année du secondaire à compter de 2012-2013 et d'un maximum de 3 groupes en 5° année du secondaire à compter de 2013-2014 à l'école secondaire du Grand-Coteau sous réserve

qu'en fonction de la capacité d'accueil de l'école, la priorité d'inscription soit d'abord accordée aux élèves des 1^{re}, 2^e et 3^e années du secondaire du secteur de cette école.

D'ajouter à la Politique relative à l'admission et à l'inscription une clause dérogatoire touchant la réorientation des élèves de Sainte-Julie vers l'école secondaire du Mont-Bruno;

 Considérant la construction d'une école primaire dans le secteur de Beloeil-McMasterville;

Considérant les orientations suivantes :

- limiter les modifications au plan de répartition actuel;
- favoriser la stabilité d'affectation;
- viser la mise en place du plan de répartition pour la plus longue durée possible;
- limiter le transport scolaire;
- éviter le morcellement du territoire desservi par chaque école;
- faire en sorte que les écoles ne soient pas à la limite de leur capacité d'accueil.

Considérant les avis reçus des conseils d'établissement des écoles primaires du secteur de Beloeil-McMasterville;

Le Conseil des commissaires a adopté le plan de répartition des élèves dans les écoles primaires du secteur de Beloeil-McMasterville.

- Considérant l'ajout de rues et de nouvelles constructions au territoire desservi par des écoles de la CSP, le Conseil des commissaires a résolu d'adopter le Plan de répartition des élèves dans les écoles de la Commission scolaire des Patriotes pour l'année scolaire 2012-2013.
- Considérant que, depuis 1998, des ententes successives entre la Commission scolaire des Patriotes et la Commission scolaire de Sorel-Tracy permettaient que les élèves du secondaire résidant à Contrecoeur soient scolarisés par la Commission scolaire de Sorel-Tracy;

Considérant le résultat du sondage tenu auprès des parents des élèves résidant à Contrecoeur susceptibles d'être touchés par l'entente; Mesdames et messieurs les commissaires ont résolu de conclure l'entente de scolarisation entre lesdites commissions scolaires pour 2012-2013.

 Considérant la consultation effectuée auprès du Comité de parents et auprès des autres instances consultatives de la Commission scolaire;

Considérant les avis reçus sur le document soumis à la consultation et l'analyse du dossier;

Le Conseil des commissaires a résolu d'adopter le document « Politique relative à l'admission, à l'inscription et à la répartition des élèves dans les écoles de la Commission scolaire des Patriotes pour l'année scolaire 2012-2013 ».

 Considérant le rapatriement en cours d'année des groupes d'élèves actuellement hébergés aux écoles de l'Envolée et Le Sablier vers la nouvelle école de Saint-Amable;

Les membres du Conseil ont résolu d'adopter, de façon exceptionnelle, les modifications présentées au calendrier scolaire 2011-2012 de la nouvelle école de Saint-Amable, pour permettre le déménagement et la réorganisation des nouveaux locaux par les enseignants et faciliter une transition des jeunes dans leur nouveau milieu.

 Le Conseil des commissaires a résolu d'appuyer la candidature de madame Peggy Black, commissaire, pour siéger au conseil d'administration du Centre de réadaptation en dépendance Le Virage.

LE POINT SUIVANT A ÉTÉ TRAITÉ EN INFORMATION :

 Effectif scolaire 2011-2012 au 30 septembre 2011 et prévisions de l'effectif scolaire 2012-2013 à 2015-2016.





PROCHAINE SÉANCE EN AJOURNEMENT DU CONSEIL DES COMMISSAIRES

Mardi 20 décembre 2011, à 19 h 30

Siège social de la Commission scolaire des Patriotes

ÉQUIPE DE RÉDACTION :

DANIELLE FILIATRAULT

ALAIN GAUTHIER